



ZONE DE DISTRIBUTION : PALLUAU SUR INDRE

Conclusion sanitaire

2022

La présence d'un pesticide (AMPA) a été observée ponctuellement et sans risque pour la santé. Sa concentration moyenne respecte la limite réglementaire : 0,08 microgramme/L en moyenne pour une limite réglementaire de 0,10 microgramme/L. L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

B

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 10 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 257 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ROSIERE P2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 794 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE PALLUAU SUR INDRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE PALLUAU SUR INDRE »

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **27**

Conformité : **100 %**

Valeur maxi : **0 n/100 ml**

Années prises en compte : **2020, 2021, 2022**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **9**

Valeur moyenne : **45,9 mg/L**

Valeur maxi : **49 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

B

Dépassement ponctuel de la limite réglementaire sans risque sanitaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**

Nombre de mesures : **178**

Conformité : **50 %**

Valeur maxi : **0,169 microgramme/L (ampa)**

Substance(s) non conforme(s) : **ampa**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**

Valeur moyenne : **0,08 mg/L**

Valeur maxi : **0,08 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**

Valeur moyenne : **34,9 °f**

Valeur maxi : **35,2 °f**

AMPA

Dépassement ponctuel de la limite réglementaire sans risque sanitaire

Nombre de prélèvements : **2**

Valeur moyenne : **0,0845 microgramme/L**

Valeur maxi : **0,169 microgramme/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 26/05/2023

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.